

BROCHURE



Résidence
L'Auzelaire



04.71.67.32.77



04.71.68.24.45

Avenue Claude Erignac
15200 Mauriac

Email : residence.auzelaire@wanadoo.fr

www.residence-auzelaire.fr



Le Mot d'Accueil

Lieu de Vie confortable et chaleureux

« Vous trouverez une équipe compétente et dynamique, un service de qualité et adapté à vos besoins, des activités quotidiennes et variées.

Vos relations familiales, amicales et sociales seront facilitées et votre vie privée préservée. »

Le Maire de Mauriac, Président du Centre Communal d'Action Sociale,
Le Conseil d'Administration, La Directrice,
le Personnel, Et les Résidents,
Seront heureux de vous y accueillir.



Situation Géographique

La Résidence de l'Auzelaire, Résidence Autonomie pour personnes âgées, a ouvert ses portes en Novembre 1989. Elle est située à Mauriac dans un cadre agréable entre le plan d'eau qui offre ses distractions, le centre ville avec ses commerces et services publics.

Mauriac, ville dynamique de plus de 4000 habitants est située à 760 mètres d'altitude. On y trouve un centre hospitalier, des établissements d'enseignement primaire et secondaire, de nombreux hôtels, restaurants, un cinéma, un centre aquatique, une médiathèque, un golf, des installations sportives et touristiques.

De nombreuses manifestations culturelles, ludiques et sportives sont organisées tout au long de l'année.



L'Établissement

Calme et Sécurité

La Résidence de l'Auzelaire est un établissement public, géré par le Centre Communal d'Action Sociale de Mauriac.

Elle accueille des personnes âgées, seules ou en couples, autonomes et valides qui recherchent calme et sécurité.

Elle comporte **60 studios de 25 à 30 m² dont 5 pour couples.**



Le Logement

Totalement indépendant, chaque studio est meublé mais peut-être aménagé à la convenance de chacun dans le respect des normes de sécurité.

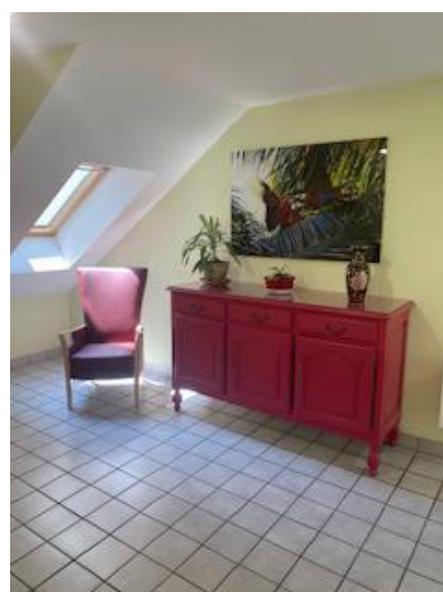
Le studio se compose :

- d'une entrée,
- d'une kitchenette,
- d'une pièce principale
- d'une salle de bains avec une cabine de douche, un lavabo et un w.c.

Le résident peut faire installer un Téléphone privé et un récepteur TV.



Aménagement à la convenance de chacun



Les Repas

Un moment de convivialité

Les repas sont servis à 12h00 et à 18h45 dans la salle de restaurant. Afin de faciliter le service, la présence de chacun est impérative 5 mn avant les heures de service.

Des boissons sont généralement proposées lors des animations de l'après-midi. La cuisine familiale et traditionnelle est préparée sur place.

Les ingrédients du petit déjeuner peuvent être fournis par la Résidence.

Le résident prépare lui-même le petit déjeuner dans son studio qui dispose d'une kitchenette avec plaques de cuisson et d'un réfrigérateur.



Les Services

Pour la satisfaction de tous

La vie à la Résidence laisse aux personnes **toute liberté d'action** : visites, sorties, vacances, invitations d'amis ou de parents au repas.

Des agents de l'établissement sont logés sur place. Ils répondent aux appels des pensionnaires de jour comme de nuit à partir des alarmes placées dans chaque studio.

Les résidents ont **le libre choix** de leur médecin, infirmière, kinésithérapeute et pharmacien.

Il peut aussi faire appel, si nécessaire, aux services **d'aides-soignantes et d'aides à domicile** présents sur Mauriac.



L'établissement possède un **salon de coiffure, une salle de pédicure et de kinésithérapie.**

Tous les matins, le courrier est distribué et le service « départ lettre » est assuré.

Des offices religieux ont lieu à la Résidence une fois par mois, pour ceux qui le désirent.

L'Administratif



Le prix de journée comprend le loyer, les charges locatives (chauffage, électricité, eau), les repas du midi, les animations, l'entretien du linge de lit et au choix les fournitures de denrées pour le petit déjeuner, le repas du soir et l'entretien du linge personnel.



Un bail locatif est signé entre la Résidence de l'Auzelaire et le résident, de même qu'un état des lieux est établi le jour de l'entrée dans le studio.



En cas de départ, celui devra être signifié par courrier et un préavis de 8 jours devra être respecté.



En fonction de leurs revenus, les résidents peuvent bénéficier de *l'Aide Personnalisée au Logement*. L'établissement est agréé au titre de l'Aide Sociale. Les personnes qui ont droit à l'Aide Personnalisée à l'Autonomie pourront continuer à en faire la demande comme à domicile.



Une assurance multirisque habitation est à contracter obligatoirement à l'entrée.



Une caution égale à 15 fois le prix de journée est demandée à l'entrée, sauf en cas de séjour temporaire (inférieur ou égal à 2 mois).

Les Tarifs



Lors de votre admission, il vous sera demandé de nous fournir les documents suivants :

- Photocopie du livret de famille,
- Titre de retraite,
- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition,
- Attestation d'assurance pour le studio,
- Un relevé d'identité bancaire,
- La photocopie de l'attestation de Sécurité Sociale,
- La photocopie de la carte de mutuelle le cas échéant.

PRIX DE JOURNEE HEBERGEMENT - TARIFS 2023

Validés par arrêté du Conseil Départemental du Cantal du 31 Mars 2023

Tarifs applicables au 01 Juillet 2023

PERSONNE SEULE

Prix de journée : 39.00€

Au choix à valider au moment de l'entrée

Petit déjeuner : 0.50€ / jour

Repas du soir : 3.50€ / jour

Entretien du linge : 0.50€ / jour

Frais d'hébergement pour mois de 30 jours : 1170.00€

Frais de séjour incluant toutes les prestations pour 30 jours : 1305.00€

Caution à verser à l'entrée : 652.50€

Déduction par pers. à partir du 4^{ème} jour d'absence consécutif

> **pour convenance personnelle** : 20.00€

> **Hospitalisation** : 20.00€

> **Hospitalisation en service psychiatrique** : 15.00€

COUPLE

Prix de journée : 65.80€

Au choix à valider au moment de l'entrée

Petit déjeuner : 0.50€ / jour / pers.

Repas du soir : 3.50€ / jour / pers.

Entretien du linge et par pers. : 3.50€ / jour / pers.

Frais d'hébergement pour mois de 30 jours : 2004.00€

Frais de séjour incluant toutes les prestations pour 30 jours : 2244.00€

Caution à verser à l'entrée : 1122.00€

Déduction par pers. à partir du 4^{ème} jour d'absence consécutif

> **pour convenance personnelle** : 20.00€

> **Hospitalisation** : 20.00€

> **Hospitalisation en service psychiatrique** : 15.00€

REPAS INVITÉS

Repas à réserver au moins la veille, dans la limite des places disponibles.

En semaine Repas à 8,60 €
payables aux heures d'ouverture du secrétariat.

Chèque à l'ordre de la Trésorerie hospitalière de Saint-Flour

Dimanche & jours fériés Repas à 10,10 €
payables aux heures d'ouverture du secrétariat.

Chèque à l'ordre de la Trésorerie hospitalière de Saint-Flour



Les Animations

Tous les résidents ont libre accès à la télévision dans la salle à manger et de nombreuses activités gratuites sont proposées :

Des activités culturelles avec des jeux de mémoire, des spectacles variés (folklore, accordéon, chanteur), des projections, des activités multimédia, un atelier journal, une bibliothèque, jeux d'adresse...

Des activités sportives avec des séances de gymnastique hebdomadaires confiées à un moniteur, des sports d'agilité tels que basket, lancer de fléchettes ou lancer d'anneaux.



Des activités liées aux saisons : Noël, Galette des rois, Chandeleur, Carnaval, Fête des grands-mères, Fête des mères et des pères, Pâques.... Les anniversaires des résidents et du personnel sont fêtés une fois par mois.

Des activités ludiques avec jeux de cartes et de société, billard hollandais, pétanque, jeux de mémoire, Triominos, belote...

Des activités manuelles avec l'atelier cuisine, dessin, bricolage...

La résidence possède un minibus. Une fois par semaine, cela permet aux pensionnaires **d'aller faire leurs courses en ville.**

De nombreuses sorties sont organisées à l'extérieur sous forme de pique-nique, repas au restaurant, rencontres inter-générationnelles avec le centre de loisirs et les écoles.



04.71.67.32.77



04.71.68.24.45

Avenue Claude Erignac
15200 Mauriac

Email : residence.auzelaire@wanadoo.fr

www.residence-auzelaire.fr

